



*Issue du canton de Chaumont-en-Vexin, la Communauté de communes du Vexin-Thelle (CCVT) est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Territoire préservé au Sud-Ouest de l'Oise, situé à 1h10 de Paris Saint-Lazare, la CCVT rassemble 37 communes et 20 721 habitants sur une superficie de 315 Km<sup>2</sup>.*

*Avec une équipe de 40 agents, la CCVT propose des services liés à l'assainissement, le développement durable, l'aménagement du territoire et le développement économique, la petite enfance et le social, etc. La maison de la petite enfance, la gestion d'équipements sportifs comme la plaine des sports, la construction d'un contrat culture ruralité ou encore le déploiement de la fibre optique sont autant d'actions mises en place en partenariat avec les communes membres.*

Dans le cadre d'une vacance de poste, la CCVT recrute, par voie statutaire ou contractuelle, un(e) :

## **TECHNICIEN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG) ET INFORMATIQUE (H/F)**

*Cadre d'emplois des techniciens territoriaux*

Rattaché(e) au Directeur de l'Aménagement du Territoire, vous serez chargé du Système d'Information Géographique (SIG) de la Communauté de Communes et de la gestion de son parc informatique.

Vos missions seront les suivantes :

### Système d'Information Géographique :

- Réaliser la mise en œuvre technique, administrative du SIG et assurer son développement.
- Collecter, intégrer et diffuser des données géographiques.
- Piloter, mettre en œuvre et suivre les projets métiers nécessitant le SIG (dont le guichet numérique des autorisations d'urbanisme).
- Mettre à jour et gérer des données/métadonnées.
- Créer des prestations techniques (cartographie, mini-projets SIG pour les services et les mairies).
- Former, apporter des conseils techniques et assister les services de la CCVT et les communes du territoire.
- Assurer le suivi administratif du service (budget et commissions).
- Intégrer les documents d'urbanisme dans le logiciel métier d'instruction du droit des sols utilisé par le service de la CCVT, suivant le cahier des charges réglementaire du Conseil National de l'Information Géolocalisée (formation prévue, débutants acceptés).

### Nouvelles Technologies de l'Informatique et de la Communication :

- Gérer le parc informatique et le serveur de la Communauté de Communes en lien avec le prestataire.
- Résoudre des bugs mineurs et être l'interlocuteur du prestataire informatique.
- Assurer le suivi du réseau Fibre Optique (suivi administratif).
- Suivre le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).
- Gérer la téléphonie de la CCVT.



Vous êtes titulaire d'un bac +2/3 en système d'information géographique et/ou informatique.

Vous justifiez d'une première expérience sur un poste similaire, si possible en collectivité territoriale. Vous maîtrisez les logiciels SIG (QGIS), les outils de développement WebSIG ou avez des connaissances sur le logiciel GEOXALIS. Vous possédez des notions en règles de conception, structuration et de gestion des bases de données. Vous maîtrisez les données cartographiques liées à la gestion des territoires ruraux.

Ce poste nécessite d'avoir de fortes connaissances générales en informatique et ses langages (SQL, HTML). Vous êtes reconnu(e) pour votre capacité à travailler en autonomie, votre rigueur et votre aisance relationnelle pour travailler en équipe et en transversalité. Vous savez faire preuve de méthodologie, de patience et être force de propositions.

Emploi :

- Permanent à temps complet.
- Permis B obligatoire (travail ponctuel dans les différentes communes du territoire).

Lieu de travail : 60240 Chaumont-en-Vexin

Avantages : RIFSEEP, Tickets restaurant, CNAS, participation mutuelle santé et prévoyance (maintien de salaire).

**Candidatures acceptées jusqu'au 15 décembre 2024**

Merci d'envoyer votre lettre de motivation et CV à :

Communauté de communes du Vexin-Thelle

6, rue Bertinot Juël

Espace Vexin-Thelle n°5 - BP 30

60240 CHAUMONT-EN-VEXIN

ou par mail à : [drh@vexinthelle.com](mailto:drh@vexinthelle.com)

*Procédure de recrutement et informations relatives à la déontologie consultables sur notre site [vexinthelle.com](http://vexinthelle.com), rubrique offres d'emploi (loi n°83-634, art. 32-1)*